Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 29 janvier 2020

N°2020/03 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UN PLATEAU RUE DE BRINCHES

L'an deux mille vingt, le mercredi 29 janvier à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 janvier 2020.

Etaient présents : XX
Etaient présents : 17
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Michel EBERHART, Gérard MORAUX, Annick PANE, Françoise VASSELON, Geneviève LEGUAY, Manuel MEZE, Joaquim DA CRUZ, Denise GONON, Azdine RAMDAN, Emmanuel FONKING, Stide MARQUES, Fathia BEN MABROUK, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 5
Madame Roselyne WALGER à Madame Annick PANE, Monsieur Camille FASSI à Monsieur Jean-Michel MORER, Madame Francine BERTHAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Isabelle YEROMONAHOS à Monsieur Manuel MEZE, Madame Isabelle GUILA CORNIL à Madame Geneviève CAIN.

Absents excusés : 5
Monsieur Ange AMBROSIO, Monsieur Christophe BLONDEL DEBLANGY, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Monsieur Patrick AUGEY, Madame Clémence LAUMONIER.

Monsieur Michel EBERHART a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission sécurité en date du 16 janvier 2020,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20200129-2020-03DEL-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

A L'UNANIMITE

APPROUVE le projet de construction d'un plateau rue de Brinches pour un montant de 44 912, 40 euros HT.

APPROUVE la demande de subvention au Conseil départemental sur les fonds du produit des amendes de police.

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer les documents correspondants

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

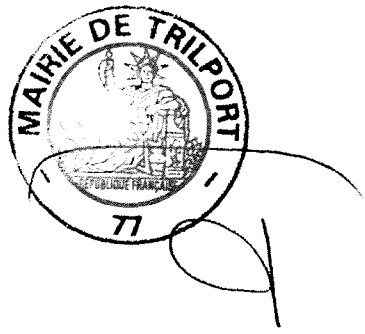

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20200129-2020-03DEL-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020